

Le coupon associatif

Pour une 2ème activité !

La municipalité soutient les familles véliziennes pour encourager l'accès à plusieurs associations.

Pour chaque rentrée, le coupon associatif permet une réduction des frais d'inscription à la 2ème activité. Ces coupons sont réservés aux jeunes âgés de moins de 18 ans.

Les familles concernées peuvent le retirer à l'accueil de Vélizy-Associations sur présentation d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'un justificatif d'une première adhésion à une activité associative.

Contact

Vélizy-Associations

L'Ariane 1 bis place de l'Europe
78140 Vélizy-Villacoublay

Tél : 01.84.73.06.90

secretariat.va@velizy-associations.fr